



LIBRARY of PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE du PARLEMENT

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2019

TABLE DES MATIÈRES

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers	1
Rapport des auditeurs indépendants à la Bibliothécaire parlementaire	2
État de la situation financière	4
État des résultats et de la situation financière nette de la Bibliothèque	5
État de la variation de la dette nette de la Bibliothèque	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice clos le 31 mars 2019 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de la Bibliothèque du Parlement (la «Bibliothèque»). Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des éléments en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de la Bibliothèque. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des *Comptes publics du Canada* et figurant dans le *Rapport annuel de la Bibliothèque* concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (« CIRF ») conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement; en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités; en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de la Bibliothèque sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction.

À la demande de la direction, ces états financiers ont été audités par EY, les vérificateurs indépendants de la Bibliothèque du Parlement.

Heather Lank
Bibliothécaire parlementaire
Ottawa, Canada
Le 1 août 2019

JoAnne St-Gelais
Dirigeante principale des finances

État de la situation financière**au 31 mars**

(en dollars)

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	4 685 987	4 961 954
Indemnités de vacances et congés compensatoires	2 552 756	2 439 333
Avantages sociaux futurs (note 5(b) et (c))	1 939 439	2 082 439
Total des passifs nets	<u>9 178 182</u>	<u>9 483 726</u>
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	3 451 819	3 869 223
Débiteurs et avances (note 6)	1 234 168	1 092 731
Total des actifs financiers nets	<u>4 685 987</u>	<u>4 961 954</u>
Dettes nettes de la Bibliothèque	<u>4 492 195</u>	<u>4 521 772</u>
Actifs non financiers		
Frais payés en avance	866 155	—
Stocks destinés à la revente	497 030	434 590
Immobilisations corporelles, montant net (note 7)	3 253 666	1 944 950
Total des actifs non financiers	<u>4 616 851</u>	<u>2 379 540</u>
Situation financière nette de la Bibliothèque	<u>(124 656)</u>	<u>2 142 232</u>
Obligations contractuelles (note 10)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Heather Lank

Bibliothécaire parlementaire
Ottawa, Canada
Le 1 août 2019

JoAnne St-Gelais

Dirigeante principale des finances

État des résultats et de la situation financière nette de la Bibliothèque

pour l'exercice clos le 31 mars
(en dollars)

	<u>2019</u> <u>Résultats</u> <u>prévus</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Charges			
Services d'information aux parlementaires	47 393 986	45 189 514	43 821 847
Gouvernance et services administratifs	13 061 103	12 299 831	13 580 228
Total des charges	60 455 089	57 489 345	57 402 075
Produits			
Ventes de biens	1 000 000	880 312	946 921
Total des produits	1 000 000	880 312	946 921
Transfert à une autre entité du Parlement	—	—	349 056
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	59 455 089	56 609 033	56 106 098
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		47 756 020	44 316 414
Augmentation (diminution) des montants à recevoir du Trésor		(417 404)	1 166 673
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 8(a))		11 537 201	11 140 626
Autres transferts d'actifs et passifs à / de diverses divisions du gouvernement		104	—
Financement net du gouvernement et transferts		58 875 921	56 623 713
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		(2 266 888)	(517 615)
Situation financière nette de la Bibliothèque – début de l'exercice		2 142 232	2 659 847
Situation financière nette de la Bibliothèque – fin de l'exercice		(124 656)	2 142 232

Information sectorielle (note 9)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la variation de la dette nette de la Bibliothèque pour l'exercice clos le 31 mars (en dollars)

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(2 266 888)	(517 615)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	1 942 191	498 256
Amortissement des immobilisations corporelles	(582 346)	(311 508)
Perte sur la dépréciation des immobilisations	<u>(51 129)</u>	<u>—</u>
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	1 308 716	186 748
Variation due aux stocks destinés à la revente	62 440	120 135
Variation due aux charges payées d'avance	<u>866 155</u>	<u>—</u>
Total des variations	<u>2 237 311</u>	<u>306 883</u>
Diminution de la dette nette de la Bibliothèque	(29 577)	(210 732)
Dette nette de la Bibliothèque – début de l'exercice	<u>4 521 772</u>	<u>4 732 504</u>
Dette nette de la Bibliothèque – fin de l'exercice	<u>4 492 195</u>	<u>4 521 772</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars (en dollars)

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	56 609 033	56 106 098
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(582 346)	(311 508)
Perte sur la dépréciation des immobilisations	(51 129)	—
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 8(a))	(11 537 201)	(11 140 626)
Transfert d'actif venant d'autre divisions du gouvernement	(104)	—
Variations de l'état de la situation financière :		
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	275 967	(1 192 759)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(113 423)	17 576
Diminution des avantages sociaux futurs	143 000	193 156
Augmentation des débiteurs et avances	141 437	26 086
Augmentation des charges payées d'avance	866 155	—
Augmentation des stocks destinés à la revente	62 440	120 135
Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement	<u>45 813 829</u>	<u>43 818 158</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	1 942 191	498 256
Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisations	<u>1 942 191</u>	<u>498 256</u>
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	<u>47 756 020</u>	<u>44 316 414</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers pour l'exercice clos le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs

Les présents états financiers renferment l'information financière relative à toutes les opérations contrôlées par la Bibliothèque du Parlement (la « Bibliothèque »).

La Bibliothèque a été créée officiellement par la *Loi sur le Parlement du Canada*, mais ses efforts pour faire en sorte que le Parlement soit informé et accessible ont commencé avant la Confédération. La Bibliothèque fournit aux sénateurs, aux députés et aux comités parlementaires l'information indépendante et non partisane dont ils ont besoin pour examiner les questions de l'heure, étudier la législation et tenir le gouvernement responsable de ses actes. Elle préserve le riche patrimoine documentaire du Parlement tout en optimisant l'accès à ses importantes collections. Tous les ans, elle accueille également des centaines de milliers de visiteurs au Parlement. Elle offre des visites guidées ainsi que des programmes et des produits pédagogiques, qui aident le public à comprendre le rôle du Parlement dans notre système démocratique de même que le travail important accompli par les parlementaires.

Les activités de la Bibliothèque peuvent être sommairement décrites comme suit :

Services d'information aux parlementaires – Offrir aux parlementaires des services d'information, de documentation, de recherche et d'analyse pour les aider à remplir leurs rôles de législateur et de représentant et les soutenir dans leurs efforts visant à rendre le Parlement et l'information à son propos accessibles au public.

Gouvernance et services administratifs – Les activités et les ressources qui permettent aux gestionnaires et aux employés de livrer les activités et programmes pour le Parlement et au sujet de celui-ci.

Notes complémentaires aux états financiers pour l'exercice clos le 31 mars

2. Sommaire des principales méthodes comptables

Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les Normes comptables canadiennes du secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des méthodes comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux Normes comptables canadiennes du secteur public.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

- (a) *Autorisations parlementaires* – La Bibliothèque est financée par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à la Bibliothèque ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les éléments comptabilisés dans l'État des résultats et de la situation financière nette de la Bibliothèque et dans l'État de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette de la Bibliothèque et dans l'information sectorielle (note 9), sont basés sur les montants inclus dans le budget principal des charges de la Bibliothèque et ont été rajustés pour refléter les montants des dépenses en amortissement des immobilisations corporelle, installations, congé de maladie ainsi que soin de santé et soin dentaire . Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette de la Bibliothèque ni dans l'État de la variation de la dette nette de la Bibliothèque puisque les montants n'ont pas été inclus dans le budget principal.
- (b) *Encaisse nette fournie par le Trésor* – La Bibliothèque fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par la Bibliothèque est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par la Bibliothèque sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.
- (c) *Le montant à recevoir du Trésor* – Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations de la Bibliothèque et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que la Bibliothèque a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.
- (d) *Produits* – Les produits sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.
- (e) *Charges* – Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :
 - i. Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
 - ii. Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les installations et les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

Notes complémentaires aux états financiers pour l'exercice clos le 31 mars

2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

(f) *Avantages sociaux futurs*

- i. Prestations de retraite: Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de la Bibliothèque au Régime de retraite de la fonction publique sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de la Bibliothèque découlant du régime. La responsabilité de la Bibliothèque relative au Régime de retraite de la fonction publique se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du Régime de retraite de la fonction publique.
- ii. Indemnités de départ: Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé en utilisant des informations provenant du passif réel restant pour les indemnités de départ de la Bibliothèque dans son ensemble.
- iii. Congés de maladie: Les employés peuvent accumuler des congés de maladie jusqu'à la fin de leur période de service. Les congés de maladie inutilisés ne sont pas monnayables au moment de la retraite ou de la cessation d'emploi et ne peuvent pas être utilisés à titre de vacances. Ce sont des avantages sociaux cumulatifs non acquis. Les soldes de congé de maladie qui peuvent être utilisés au cours d'une année donnée en plus de l'allocation annuelle sont comptabilisés à titre passif. Le coût des congés de maladie ainsi que la valeur actualisée de l'obligation sont établis selon une évaluation actuarielle. Les gains et les pertes sont comptabilisés dans les résultats nets de la période dans laquelle ils ont lieu.

(g) *Débiteurs et avances* – Les débiteurs et avances sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Des provisions sont établies pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

(h) *Stocks destinés à la revente* – Les stocks destinés à la revente sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette et ils sont comptabilisés selon la méthode de l'épuisement successif.

(i) *Opérations en devises* – Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur en date de fin d'exercice.

Notes complémentaires aux états financiers pour l'exercice clos le 31 mars

2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

- (j) *Immobilisations corporelles* – Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 2 500 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. La Bibliothèque n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit:

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel et outillage	5 ans
Autre matériel	3 à 15 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Améliorations locatives	selon la durée du bail

- (k) *Collections* – Les collections de livres et de matériel de référence de la Bibliothèque sont imputées aux charges dans l'année d'acquisition. Durant l'exercice, la Bibliothèque a encouru 786 630 \$ en charges pour la collection (807 333 \$ en 2017-2018).
- (l) *Incertitude relative à la mesure* – La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des produits et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre des indemnités de départ, l'obligation au titre des congés de maladie des employés et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

**Notes complémentaires aux états financiers
pour l'exercice clos le 31 mars**

Augmentation des stocks destinés à la revente	<u>62 440</u>	<u>120 135</u>
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	<u>2 889 858</u>	<u>639 639</u>
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	<u>47 529 391</u>	<u>45 632 112</u>

Notes complémentaires aux états financiers pour l'exercice clos le 31 mars

3. Autorisations parlementaires (suite)

(b) Autorisations fournies et utilisées

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	(en dollars)	
Autorisations fournies :		
Crédit 1 – Charges de fonctionnement	43 409 962	43 754 877
Montants législatifs	4 647 901	4 519 938
Moins :		
Périmés : Fonctionnement	(528 472)	(2 642 703)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	<u>47 529 391</u>	<u>45 632 112</u>

Notes complémentaires aux états financiers pour l'exercice clos le 31 mars

4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente les détails des crédoiteurs et des charges à payer de la Bibliothèque:

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	(en dollars)	
Créditeurs – autres ministères et organismes	317 528	821 259
Créditeurs – parties externes	<u>937 144</u>	<u>1 164 647</u>
Total des crédoiteurs	1 254 672	1 985 906
Charges à payer	<u>3 431 315</u>	<u>2 976 048</u>
Total des crédoiteurs et des charges à payer	<u>4 685 987</u>	<u>4 961 954</u>

Notes complémentaires aux états financiers pour l'exercice clos le 31 mars

5. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite: Les employés de la Bibliothèque participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « régime »), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Tant les employés que la Bibliothèque versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de la modification de la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre de provisions liées au *Plan d'action économique du Canada de 2012*, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants du régime au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les membres qui ont rejoint le régime à partir du 1^{er} janvier 2013. Chaque groupe a un taux de cotisation distinct.

En 2018-2019, les charges s'élèvent à 3 241 446 \$ (à 3 078 078 \$ en 2017-2018). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,01 fois (1,01 fois pour 2017-2018) les cotisations des employés et, pour les membres du groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois en 2017-2018) les cotisations des employés.

La responsabilité de la Bibliothèque relative au régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

(b) Indemnités de départ: La Bibliothèque verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire à la cessation d'emploi. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures. Au 31 mars, les indemnités de départ totalisaient:

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	(en dollars)	
Obligation au titre des prestations constituées – début de l'exercice	930 074	1 218 595
Charges pour l'exercice	146 117	(171 850)
Prestations versées pendant l'exercice	(356 360)	(116 671)
Obligation au titre des prestations constituées – fin de l'exercice	<u>719 831</u>	<u>930 074</u>

Dans le cadre des négociations de conventions collectives avec tous les groupes d'employés et des changements apportés aux conditions d'emploi des cadres et de certains employés non représentés, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé à compter de 2012. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité d'être payés immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l'obligation d'indemnités de départ.

Notes complémentaires aux états financiers pour l'exercice clos le 31 mars

5. Avantages sociaux futurs (suite)

(c) Congés de maladie : La Bibliothèque offre à ses employés admissibles des avantages au titre des congés de maladie, qui consistent en un jour et un quart (1,25 jour) de congé de maladie par mois civil. Les congés de maladie ne peuvent être utilisés que pour les journées d'absence selon le taux de salaire normal des employés lorsqu'ils ne peuvent s'acquitter de leurs tâches en raison d'une maladie ou d'une blessure. Les employés peuvent accumuler les congés de maladie non utilisés pendant la période de service. Toutefois, les congés de maladie non utilisés au moment de la cessation d'emploi ne sont pas payables à l'employé. Les renseignements relatifs aux avantages au titre des congés de maladie au 31 mars se présentent comme suit:

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	(en dollars)	
Obligation au titre des congés de maladie des employés – début de l'exercice	1 152 365	1 057 000
Charges pour l'exercice		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	196 000	184 000
Frais d'intérêts	23 000	18 000
Perte / (Gain) actuariel	(1 757)	24 365
	<u>1 369 608</u>	<u>1 283 365</u>
Prestations versées au cours de l'exercice	(150 000)	(131 000)
Obligation au titre des congés de maladie des employés – fin de l'exercice	<u>1 219 608</u>	<u>1 152 365</u>

À la fin de l'exercice 2018-2019, une évaluation actuarielle des obligations au titre des congés de maladie des employés de la Bibliothèque a été réalisée selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Les hypothèses actuarielles importantes retenues pour évaluer les obligations au titre des congés de maladie des employés sont les suivantes:

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Taux d'actualisation	1,60%	2,10 %
Taux de croissance économique des salaires par année	2,40%	2,40 %
Durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs	<u>14,8 ans</u>	<u>14,8 ans</u>

Notes complémentaires aux états financiers pour l'exercice clos le 31 mars

6. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances de la Bibliothèque:

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	(en dollars)	
Débiteurs – autres ministères et organismes	1 192 766	673 017
Débiteurs – parties externes	40 552	396 865
Avances aux employés	850	22 849
Débiteurs et avances nets	<u>1 234 168</u>	<u>1 092 731</u>

Notes complémentaires aux états financiers pour l'exercice clos le 31 mars

7. Immobilisations corporelles

(en dollars)

Catégorie d'immobilisations	Coût					Amortissement cumulé				Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Ajustements	Aliénation et radiations	Solde de fermeture	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénation et radiations	Solde de fermeture	2019	2018
Catégorie solde d'immobilisation	637 837	64 655	—	(223 045)	479 447	588 164	24 190	(223 046)	389 308	90 139	49 673
Autre matériel	2 800 372	88 028	—	(515 808)	2 372 592	1 996 253	136 721	(464 687)	1 668 287	704 305	804 119
Matériel Informatique	1 684 411	162 323	—	(1 153 134)	693 600	1 640 576	28 130	(1 153 125)	515 581	178 019	43 835
Logiciels	1 664 581	128 989	979 811	(994 060)	1 779 321	1 597 069	393 305	(994 060)	996 314	783 007	67 512
Amélioration locative	135 558	—	—	—	135 558	135 558	—	—	135 558	—	—
Actifs en Développement	979 811	1 498 196	(979 811)	—	1 498 196	—	—	—	—	1 498 196	979 811
Total	7 902 570	1 942 191	—	(2 886 047)	6 958 714	5 957 620	582 346	(2 834 918)	3 705 048	3 253 666	1 944 950

Notes complémentaires aux états financiers pour l'exercice clos le 31 mars

8. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, la Bibliothèque est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La Bibliothèque conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. De plus, la Bibliothèque a conclu une entente avec la Chambre des communes concernant la prestation de services relatifs aux technologies de l'information. En outre, au cours de l'exercice, la Bibliothèque a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, la Bibliothèque a reçu gratuitement des services de certains organismes de services communs relatifs aux installations ainsi qu'aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette de la Bibliothèque:

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	(en dollars)	
Installations	8 671 244	8 511 001
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	<u>2 865 957</u>	<u>2 629 625</u>
Total	<u>11 537 201</u>	<u>11 140 626</u>

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paie, d'émission des chèques et de traduction offerts aux ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada ainsi que les services reliés à l'entretien, aux pièces d'identité, aux transports et aux courriers offerts par le Sénat et par la Chambre des communes, ne sont pas inclus dans l'État des résultats et de la situation financière nette de la Bibliothèque.

Notes complémentaires aux états financiers pour l'exercice clos le 31 mars

8. Opérations entre apparentés (suite)

(b) Autres transactions entre apparentés

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	(en dollars)	
Débiteurs – autres ministères et organismes	1 192 766	673 017
Créditeurs – autres ministères et organismes	317 528	821 259
Charges – autres ministères et organismes	7 611 228	5 970 336
Ventes de la boutique – autres ministères et organismes	19 686	44 717

Les charges inscrites à la section 8(b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont dans la section 8(a).

Notes complémentaires aux états financiers pour l'exercice clos le 31 mars

9. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture des activités de programme de la Bibliothèque. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes méthodes comptables décrites à la note 2. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les produits générés par les principales activités de programme, par principaux articles de charges et types de produits. Voici les résultats de chaque secteur pour la période:

	2019			2018	
	Résultats prévus	Services d'information aux parlementaires	Gouvernance et services administratifs	Total	Total
Charges					
Salaires et avantages sociaux des employés	40 497 125	33 198 481	7 612 000	40 810 481	39 738 660
Installations	8 914 621	7 070 649	1 600 595	8 671 244	8 511 001
Services professionnels et spécialisés	3 383 505	970 047	1 591 105	2 561 152	3 056 726
Fournitures, équipements et approvisionnements	4 482 000	2 054 026	445 577	2 499 603	3 452 484
Locations	1 100 000	10 804	459 474	470 278	750 185
Communications, voyages et réinstallations	553 000	412 639	251 125	663 764	597 832
Amortissement des immobilisations corporelles	311 508	473 296	109 050	582 346	311 508
Information	600 000	489 942	84 861	574 803	439 636
Coût des marchandises vendues	513 330	481 579	—	481 579	513 330
Réparations et entretien	100 000	359	118 607	122 966	30 713
Perte sur la disposition de TCA	—	23 692	27 437	51 129	—
Total des charges	60 455 089	45 189 514	12 299 831	57 489 345	57 402 075
Ventes de biens	1 000 000	880 312	—	880 312	946 921
Total des produits	1 000 000	880 312	—	880 312	946 921
Transfert à une autre entité du Parlement	—	—	—	—	349 056
Coût net des activités poursuivies	59 455 089	44 309 202	12 299 831	56 609 033	56 106 098

Notes complémentaires aux états financiers pour l'exercice clos le 31 mars

10. Obligations contractuelles

La Bibliothèque a conclu des obligations contractuelles qui comportent les engagements suivants:

2020	1 281 107
2021	832 730
2022	219 745
Total	2 333 582